

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Rassemblement Food trucks GUINGUETTES DE LA PLACE année 2026

Cette demande devra être complétée après avoir pris connaissance de l'appel à candidatures ainsi que du règlement intérieur qui ont pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement pour une activité de restauration du Food truck sur la Place du Champ de Mars pour les Guinguettes de l'été. La ville assure la fourniture en électricité pour chaque emplacement (connexions électriques maximum 3500 W par prise).

L'attribution de l'emplacement sur le domaine public en question s'élève à 5 € par jour pour l'année 2026.

Nom :

Prénom :

Société/dénomination commerciale :

Numéro de SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Votre spécialité : (merci de joindre photos + carte + tarifs) :

Fourchette de prix : <10€ entre 10 et 15 € >15 €

Moyens de paiement : espèces Carte bancaire

Présence : merci de bien vouloir confirmer en dessous votre présence sur les dates :

| Mercredi 1 juillet | Mercredi 8 juillet | Mercredi 15 juillet | Mercredi 22 juillet | Mercredi 29 juillet | Mercredi 5 août | Mercredi 12 août | Mercredi 19 août | Mercredi 26 août |
|-----------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | | | | | | | |

Votre truck : merci de joindre des photos de votre véhicule ainsi que le logo de l'enseigne

Dimensions en mètres linéaires de votre truck : longueur..... Largeur :

Puissance électrique demandée (en KW) :

La pré-inscription ne sera prise en compte qu'à réception de la fiche dûment remplie et du règlement intérieur signé. Vente de boissons dites « classiques » non autorisée lors des Guinguettes sur la place du Champ de Mars, réservée exclusivement aux commerçants sédentaires (Bar des Sports, Café Le Bistrot Gagnant et Kebab ALI BABA)

Merci de bien vouloir nous renvoyer ce bulletin avant le **21/04/2026** à l'adresse suivante : cellule.economique@donzere.net ou directement en mairie de Donzère. (Confirmation d'inscription au plus tard le 07/05/2026 pour les exposants retenus)

Attention : cette demande ne vaut pas accord : toute candidature sera examinée par une commission d'attribution composée d'élus et d'agents communaux. Tout paiement sera effectué uniquement après acceptation.

Le présent bulletin ainsi que ses pièces jointes peuvent contenir des données personnelles. Les fichiers et traitements dont ils font l'objet sont effectués dans le respect de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et mis en application le 25 mai 2018.

Date :

Signature :

